



Société anonyme au capital de 12.000.000 euros
Siège social : 8, rue de la Ville l'Évêque, 75 008 Paris
342 376 332 RCS Paris

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS AUTORISÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2006

En application des articles 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et des dispositions du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent document a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat d'actions approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 29 mai 2006.

SYNTHESE DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Émetteur

Iliad S.A. (Eurolist by Euronext™ Paris – compartiment A).

Titres concernés

Actions Iliad.

Pourcentage de rachat maximum du capital autorisé par l'assemblée générale

4 % du capital social, soit au 12 juin 2006, 2.166.062 actions.

Prix de rachat unitaire maximum

200 euros.

Objectif du programme de rachat par ordre de priorité décroissant

- l'animation du marché du titre dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AFEI et telle que reconnue par l'AMF comme pratique de marché admise ;
- l'attribution des actions aux salariés et aux mandataires sociaux d'Iliad et des filiales du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions à des salariés et des mandataires sociaux d'Iliad dans le cadre des dispositions légales ;
- l'achat d'actions pour conservation et utilisation ultérieure dans le cadre d'opérations de croissance externe (à titre d'échange, de paiement ou autre) ;
- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon, ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société.

Durée du programme de rachat

18 mois à compter de l'assemblée générale des actionnaires du 29 mai 2006, soit au plus tard, jusqu'au 27 novembre 2007.

1. DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AYANT AUTORISE LE PROGRAMME DE RACHAT

Le programme de rachat a été autorisé par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'Iliad du 29 mai 2006.

2. NOMBRE D'ACTIONS ET PART DU CAPITAL QU'ILIAD DETIENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT

Au 12 juin 2006, le nombre total d'actions Iliad détenues directement par Iliad est de 1.270, représentant 0.00002 % du capital d'Iliad.

3. REPARTITION PAR OBJECTIFS DES TITRES DE CAPITAL DETENUS AU [30 AVRIL] 2006

Au 12 juin 2006, les 1.270 actions détenues directement par Iliad et représentant 0.00002 % du capital social sont totalement affectées au contrat de liquidité.

4. OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Dans le cadre du programme de rachat d'actions, les objectifs poursuivis par Iliad seront, par ordre de priorité :

- l'animation du marché du titre dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AFEI et telle que reconnue par l'Autorité des marchés financiers comme pratique de marché admise ;
- l'attribution des actions aux salariés et aux mandataires sociaux d'Iliad et des filiales du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment par attribution d'actions gratuites dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce ou par attribution d'options d'achat d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-179 et suivants du Code de commerce ou au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise ;
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions à des salariés et des mandataires sociaux d'Iliad dans le cadre des dispositions légales ;
- l'achat d'actions pour conservation et utilisation ultérieure dans le cadre d'opérations de croissance externe (à titre d'échange, de paiement ou autre) ;
- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon, ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société.

5. PART MAXIMALE DU CAPITAL, NOMBRE MAXIMAL ET CARACTERISTIQUES DES TITRES QU'ILIAD SE PROPOSE D'ACQUERIR ET PRIX MAXIMUM D'ACHAT

Les titres qu'Iliad se propose d'acquérir sont exclusivement des actions.

Conformément à la neuvième résolution adoptée par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'Iliad :

- le nombre maximum d'actions qu'Iliad est susceptible d'acquérir dans le cadre du programme de rachat ne devra pas représenter plus du 4 % du capital social, soit au 12 juin 2006, 2.166.062 actions ;

- le prix maximum d'achat de chaque action est fixé à 200 euros ;
- le montant théorique maximum des capitaux susceptibles d'être affectés aux rachats d'actions au titre du présent programme s'élève à 433,2 millions d'euros.

6. DUREE DU PROGRAMME DE RACHAT

Conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce et à la neuvième résolution approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 29 mai 2006, le programme de rachat peut être mis en œuvre pendant une période de dix-huit mois à compter de l'assemblée générale des actionnaires du 29 mai 2006, soit au plus tard, jusqu'au 27 novembre 2007.

7. DECLARATION DES OPERATIONS REALISEES PAR ILIAD SUR SES PROPRES TITRES DU 1^{ER} AVRIL 2005 AU 12 JUIN 2006

Pourcentage du capital détenu directement et indirectement au 12 juin 2006	0,00002 %
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0 actions
Nombre de titres détenus directement en portefeuille au 12 juin 2006	1.270 actions
Valeur comptable du portefeuille (détention directe) au 12 juin 2006	56.412,38 euros
Valeur de marché ⁽¹⁾ du portefeuille (détention directe) au 12 juin 2006	75.882,50 euros

(1) Sur la base du cours de bourse à la clôture le 12 juin 2006.

	Flux brut cumulé pour la période du 1 ^{er} avril 2005 au 12 juin 2006		Position ouverte au 12 juin 2006			
	Achats	Ventes/ transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	556.567	562.884	Options d'achat achetées	Achat à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Échéance maximale moyenne			Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen de la transaction (en euros)	39,06	39,19				
Prix d'exercice moyen (en euros)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montants (en euros)	21.744.419	22.063.613				

Iliad n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de son précédent programme de rachat d'actions.

À propos d'Iliad

Le groupe Iliad est un acteur prépondérant sur le marché français de l'accès à Internet et des télécommunications avec Free (1^{er} opérateur ADSL alternatif), One.Tel, Iliad Télécom (opérateurs de téléphonie fixe), Kertel (cartes

pré-payées) et IFW (Wimax). Créé en 1991, le Groupe emploie aujourd'hui plus de 1.000 personnes. En 2005, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de plus de 724 millions d'euros pour un résultat consolidé de plus de 68 millions d'euros. Les actions Iliad sont négociées sur le compartiment A du marché Eurolist by Euronext™ (mnémonique : ILD, code ISIN : FR0004035913).

Contact investisseurs

Olivier Rosenfeld
Iliad
8, rue de la Ville l'Évêque - 75008 Paris
Téléphone : +33 1 73 50 20 00
www.iliad.fr

Le présent document est tenu gratuitement à la disposition du public au siège social de la société Iliad (8, rue de la Ville l'Évêque, 75008 Paris) et peut être consulté à tout moment par toute personne qui en fait la demande. Une copie du présent document peut être adressée, sans frais, à toute personne qui en fait la demande.